

16.05.2017

**ÉQUIPER LE PARC BROT D'UNE BORNE-FONTAINE DURANT LES TRAVAUX
D'ASSAINISSEMENT**

Vu la demande d'habitants de la commune et d'utilisateurs du Parc Brot

Vu l'absence totale d'un point d'eau en libre accès sur la place de jeux du Parc Brot

Vu le projet de délibération N° 2176A du 07.03.2017, collecteurs - assainissement du réseau du bassin versant de l'Aire

Vu la possibilité de regrouper les travaux de génie civil pour diminuer les coûts

Vu le concept primé Ecopotable visant à économiser l'eau

Vu la possibilité d'une utilisation saisonnière de mars à novembre

Vu la motion M 272, votée le 12.03.2013, fontaines potables et économiques

Sur proposition verte et socialiste

LE CONSEIL MUNICIPAL

d e m a n d e

AU CONSEIL ADMINISTRATIF

1. De mettre en place une borne-fontaine munie d'un dispositif à la demande et d'un bassinet abreuvoir pour les chiens dans le Parc Brot.
2. De réaliser les travaux en même temps que la construction des réservoirs de temporisation du réseau d'assainissement amont du coteau sud, ceci afin d'économiser le montant d'excavation nécessaire à la fouille d'alimentation et d'évacuation d'eau.

* * *

Exposé des motifs

La création d'une fontaine potable dans le cadre de nouveaux aménagements est le moyen le plus économique de répondre à une attente des Onésiens. En effet, ce qui coûte le plus cher dans une installation de fontaine, ce sont les travaux de génie-civil pour amener et évacuer l'eau.

En réalisant cette nouvelle installation en même temps que les bacs de rétention votés dans le cadre du projet de délibération N° 2176A, le maître d'ouvrage peut ainsi économiser les frais relatifs à la réalisation de cette fouille et peut ainsi choisir un emplacement en parfaite adéquation avec les aménagements et les utilisateurs du parc, ceci parce que le raccordement à l'évacuation des eaux claires est le même d'une part, et d'autre part, que le coût au mètre linéaire du tuyau d'alimentation mis dans la même fouille que les conduites d'écoulement gravitaires est négligeable.

De cette manière, nous pouvons à moindre coût répondre à une demande d'habitants et d'utilisateurs du parc face à l'absence d'un point d'eau en libre accès dans la partie sud-est du Parc Brot, là où se trouvent les jeux pour enfants.

Afin de ne pas gaspiller l'eau inutilement, nous vous proposons de munir cette fontaine du dispositif à la demande primé Ecopotable, conçu pour économiser l'eau en garantissant une potabilité de l'eau conforme aux exigences des SIG.

http://www.ecopotable.ch/pages_fr/presentation.html

Et, comme le parc est utilisé principalement durant la belle saison, une utilisation estivale de mars à novembre uniquement nous semble adéquate, et pour nos amis à quatre pattes, la borne-fontaine devra être munie d'un bassinnet d'une profondeur conforme aux exigences du BPA afin qu'ils puissent laper.

Pour le groupe socialiste
Daniel CATTANI

Pour le groupe Vert
Sylvain HALDI